



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Informatique

Bachelier Informatique de gestion

Institut Supérieur de Formation
Continue d'Etterbeek (ISFCE)

Pascal Marquet (président)
Xavier Jacquet
Éline Malherbe

11 juillet 2023

Table des matières

Informatique : Institut Supérieur de Formation Continue d’Etterbeek.....	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l’évaluation précédente.....	6
Critère A.....	7
Critère B.....	10
Critère C.....	13
Conclusion	15
Droit de réponse de l’établissement.....	16

Informatique : Institut Supérieur de Formation Continue d'Etterbeek

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2022-2023 à l'évaluation continue du cursus « Informatique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2016-2017.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite sur site, le 19 janvier 2023 pour l'Institut Supérieur de Formation Continue d'Etterbeek. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le Bachelier en Informatique de Gestion, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016-2017 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Pascal Marquet (président), expert en gestion de la qualité et pédagogie en enseignement supérieur
- Xavier Jacquet, expert de la profession
- Éline Malherbe, experte étudiante

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Véritable volonté de développer une culture qualité au sein de l'établissement et de la section
- Quelques mesures concrètes au service de l'amélioration de la qualité du programme ont été mises en œuvre
- Offre de cours considérée comme complète par les bénéficiaires et menant à une insertion professionnelle satisfaisante
- Bonne communication des modalités d'évaluation et des attendus des TFE

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Les actions mises en place au cours de la période écoulée ne sont que très peu objectivables et objectivées
- La procédure d'EEE ne convainc pas les enseignants et les résultats ne sont pas communiqués aux étudiants
- Peu de concertation entre les membres de l'équipe pédagogique
- Liens avec le milieu professionnel trop informels

OPPORTUNITÉS

- Multiples occasions de tisser des liens avec le monde professionnel
- Accompagner les étudiants jusqu'à la diplomation, y compris en cas d'insertion professionnelle prématurée

MENACES

- Baisse circonstancielle du nombre d'étudiants et fort taux d'abandon
- Dispersion des étudiants dans d'autres établissements pour convenance personnelle

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

1. Passer à la mise en place d'une démarche plus participative en matière de culture qualité, mais aussi plus formalisée.
2. Mettre en place des modalités de concertation plus systématiques à l'échelle de l'équipe pédagogique.
3. Davantage considérer le milieu professionnel comme une partie prenante de la qualité du programme.
4. Opérationnaliser le plan d'action et le mettre pleinement au service du pilotage du programme.

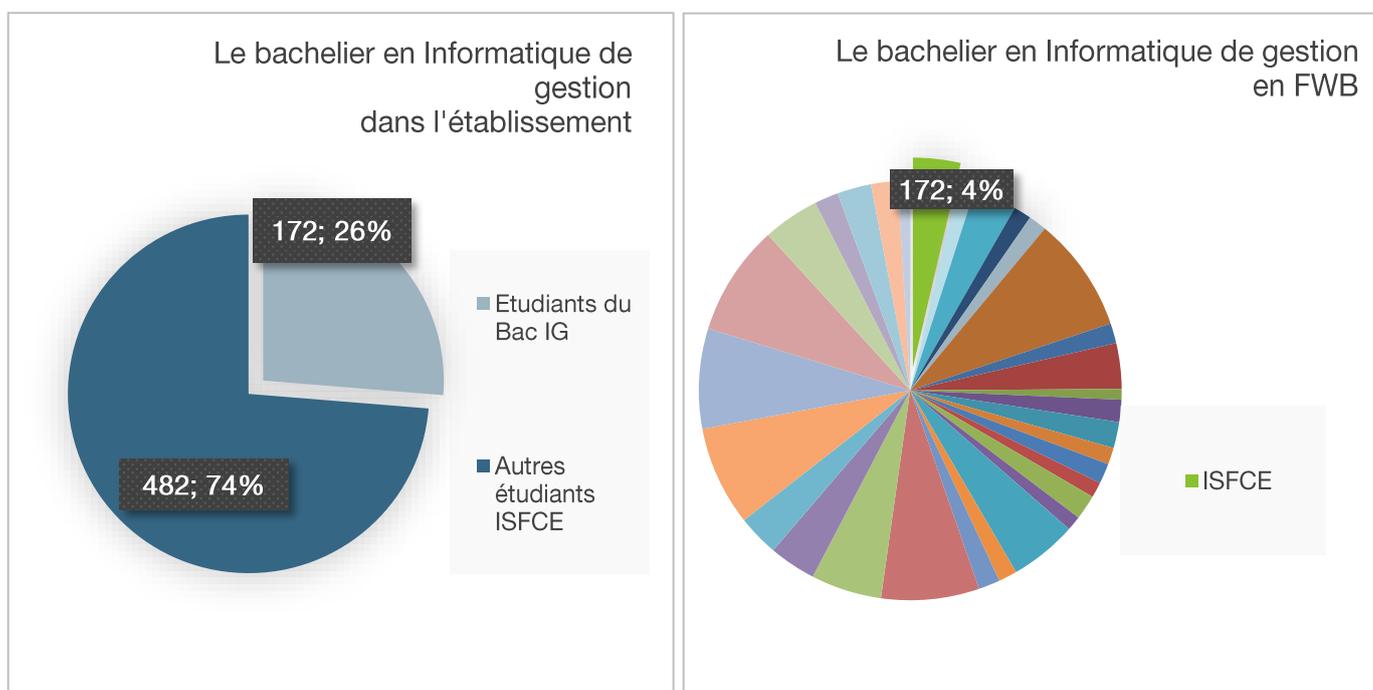
Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'Institut Supérieur de Formation Continue d'Etterbeek (ISFCE) a été créé en 1937 sous la dénomination « Institut Ernest Richard » par la Commune d'Etterbeek. Il organise des cours du jour et du soir de niveau secondaire inférieur, secondaire supérieur et supérieur. Son pouvoir organisateur est l'administration communale d'Etterbeek.

Dans le cadre de l'enseignement supérieur de type court de promotion sociale, l'Institut organise, outre le bachelier en Informatique de gestion qui fait l'objet de la précédente évaluation, trois autres bacheliers (en Comptabilité, en Marketing et en Assistant de direction).

Le programme de bachelier en Informatique de gestion est dispensé en soirée (ou en après-midi pour le premier niveau), entre trois et cinq jours par semaine.

En 2020-2021, 172 étudiants sont inscrits au bachelier en Informatique de gestion sur un total de 654 inscrits en enseignement supérieur à l'ISFCE, soit 26 % des effectifs. Ces 172 étudiants représentent, par ailleurs, 4 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 4739 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : Dossiers d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2020-2021.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation précédente

Depuis l'évaluation précédente intervenue en 2016-2017, un certain nombre d'éléments ont modifié les conditions dans lesquelles l'Institut Supérieur de Formation Continue d'Etterbeek et la section Informatique de gestion exercent leurs missions. En 2021, une enseignante sur laquelle reposait la plupart des enseignements a fait valoir ses droits à la retraite, de même que le précédent directeur de l'établissement, imposant le recrutement de nouveaux enseignants et le renouvellement de la direction.

Ces modifications sont intervenues dans un contexte de stabilité de la fonction de coordination qualité, occupée depuis 2012 par la même personne, qui entre temps s'est vue ajouter la fonction de sous-direction à mi-temps. La section connaît une baisse récente du nombre d'étudiants, coïncidant avec la crise sanitaire de 2020-2021, sans que cela ne se répercute à ce jour sur le nombre d'étudiants diplômés, qui lui reste stable.

Le dossier d'avancement (DAv) adressé au comité se présente sous la forme d'un document suffisamment renseigné, mais quelque peu déséquilibré dans la mesure où les informations sont plus ou moins développées selon les critères. Ce DAv compte 15 pages rédigées et est complété par 6 annexes pour un total de 29 pages. Les 2 premières pages présentent les changements intervenus depuis la dernière campagne d'évaluation et les 13 pages suivantes sont consacrées au bachelier en Informatique de gestion.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

1. L'établissement consacre des ressources humaines suffisantes à l'introduction et au maintien de la démarche qualité au service des programmes. La démarche est à la fois intégrée à la gouvernance, assumée comme un levier bénéfique au service de l'amélioration des formations, et réaliste quant à son niveau d'élaboration. Le comité alerte toutefois sur un risque de diminution de la disponibilité de la coordinatrice qualité pour les tâches associées à la démarche, étant donné que la personne en question assume également un rôle central dans l'établissement en tant que directrice adjointe à mi-temps pour l'ensemble des programmes offerts par l'école.
2. Dans ce contexte, un coordinateur de section a récemment été désigné et complète le travail de la coordinatrice qualité à l'échelle de la section. Le comité salue ici la volonté de l'établissement de formaliser la fonction de coordinateur de section et d'y allouer une quotité de périodes.
3. La démarche d'amélioration continue, telle qu'elle existe, entend en outre impliquer les différentes parties prenantes, bien que toutefois, la participation étudiante reste relativement faible. En effet, les étudiants ne semblent pas avoir eu l'occasion de prendre connaissance du dossier d'avancement et apparaissent encore avoir des difficultés à identifier les personnes en charge de la démarche qualité au sein de l'établissement et de la section.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

4. Il existe un plan d'action qui s'étend de 2018 à 2023 et qui comprend trois axes - 1) démarche qualité et coordination pédagogique, 2) développement des relations extérieures, 3) communication interne -, lesquels découlent de l'attention accordée aux recommandations faites après l'évaluation précédente. Très peu d'indicateurs sont disponibles pour rendre compte de l'état d'avancement des actions entreprises. Ceci amène le comité à penser que si la démarche qualité est indéniablement dans les esprits, ces effets demeurent peu mesurables dans les conditions actuelles.
5. Le comité prend acte que la période de pandémie a considérablement ralenti la mise en œuvre ou la progression des actions envisagées, du fait que l'énergie a été consacrée à d'autres urgences (dont la mise en place de l'enseignement en distanciel notamment).

6. Seul le premier axe du plan d'action a fait l'objet d'un travail d'enquête donné en annexe, et les actions dont le DAV rend compte apparaissent davantage comme étant le plus souvent des réactions ou ajustements pertinents à des situations problématiques que le résultat d'une véritable stratégie d'amélioration.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

7. La réalisation du DAV s'est déroulée en concertation avec l'équipe pédagogique, à la suite de plusieurs rencontres. Même si les enseignants sont réceptifs à la démarche qualité, il est à noter que la plupart des actions restent informelles (peu de réunions planifiées par manque de disponibilité, pas d'inventaire des actions entreprises ou à entreprendre).
8. Des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) ont été mises en place, ce qui est à saluer comme une volonté manifeste d'intégrer le ressenti des étudiants dans le pilotage des formations et l'amélioration, en termes de contenus de cours et de pédagogie, des enseignements dispensés. Cette pratique de l'EEE ne semble toutefois pas être récurrente et porter sur tous les enseignements du programme. Les EEE permettent, entre autres, de mettre au jour les problèmes rencontrés par les étudiants pour autant qu'un feedback soit réalisé en leur direction.
9. L'intérêt de l'EEE est diversement perçu par les enseignants, en particulier pour faire évoluer les enseignements dont ils ont la responsabilité. L'évaluation est accueillie avec une certaine méfiance de la part des enseignants qui craignent que celle-ci ne donne lieu à une vision biaisée et à charge, en raison de potentielles évaluations subjectives formulées par certains étudiants. Les résultats de l'EEE ne font actuellement pas l'objet de retours auprès des étudiants, ce qui peut décourager ceux-ci à se saisir de ces opportunités pour faire remonter leur point de vue sur les enseignements suivis.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage la responsable qualité à intensifier ses relations avec les coordinateurs de section pour partager ses responsabilités et inscrire la démarche qualité à l'échelle de chaque bachelier. Cette démarche en tandem permettrait d'encore renforcer la mise en place des actions d'amélioration et de stimuler la circulation des idées entre l'équipe des enseignants et le pôle direction.
- 2 Le comité recommande à l'établissement de réfléchir à comment rendre la démarche qualité plus participative, au sens d'engager l'ensemble des parties prenantes et ce plus régulièrement. Une attention toute particulière devrait être accordée à l'information et à l'encouragement des étudiants à participer à la démarche qualité.
- 3 Des modalités de formalisation restent à introduire, en accord avec la culture professionnelle de l'EPS en général, et de l'établissement en particulier, de sorte que les discussions, les actions de l'équipe pédagogique et les autres initiatives soient cumulatives. À titre indicatif, les initiatives informelles devraient être actées, depuis la suggestion initiale jusqu'à la résolution finale, et ce, en vue à la fois d'en assurer le suivi et de communiquer aux parties prenantes sur les réalisations propres à la démarche qualité.
- 4 L'EEE mériterait d'être davantage explicitée, et ce à la fois aux étudiants et aux enseignants, afin d'en éviter les désagréments et d'en tirer un meilleur bénéfice,

notamment dans leur exploitation à des fins d'amélioration du programme et des différentes activités d'apprentissage qui le constituent. Les EEE pourraient être également l'occasion de davantage impliquer les étudiants dans la démarche qualité, ce qui impliquerait notamment de prévoir un moment de feedback en direction des étudiants de manière à leur donner à voir dans quelle mesure leurs retours ont pu bénéficier à la qualité de la formation.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

1. Le programme proposé dans le bachelier Informatique de gestion se veut en accord avec la réalité professionnelle et entend répondre aux demandes des étudiants. Le comité constate que le programme est notamment alimenté par les retours des étudiants qui font le lien entre le monde professionnel et l'équipe pédagogique au cours de leurs stages, mais aussi par la volonté des enseignants de vouloir se tenir à jour sur l'évolution rapide du domaine couvert par le programme. À cet égard, l'offre de cours est complète et les étudiants semblent bien préparés à leurs futures activités professionnelles.
2. Les liens entre les contenus des enseignements donnés et la réalité professionnelle restent peu explicités. De même, les débouchés accessibles au travers de la formation ne sont pas toujours connus des étudiants, dont certains présentent des difficultés à trouver leur voie. Dans le prolongement de ce constat, l'équipe pédagogique de même que la gouvernance de l'établissement rendent notamment compte du décrochage d'un certain nombre d'étudiants dont le projet professionnel et personnel ne correspond finalement pas à ce qu'offre le programme, ou par manque de maîtrise des prérequis de la formation, y compris en matière de langue française.
3. Des relations sont entretenues avec le monde professionnel, notamment à travers la volonté des enseignants de s'appuyer sur leur réseau personnel pour nourrir leurs enseignements. Si ces relations sont à saluer, elles demeurent toutefois occasionnelles et ne résultent pas d'une approche centralisée au niveau de l'établissement ou, mieux, d'une stratégie établie. Le risque découlant de cette situation concerne spécifiquement la capacité à assurer la pérennité des liens existants et, en corollaire, à permettre de tisser de nouveaux partenariats lorsque d'autres arrivent à leur terme. A titre d'exemple, les ex-liens établis avec le Microsoft Innovation Center (MIC) ne sont pas à ce jour compensés par d'autres rapprochements.

Cohérence du programme

4. Le comité constate que le programme a évolué depuis la dernière évaluation, et qu'il correspond davantage aux besoins des étudiants et du monde professionnel. La cohérence de la formation reste toutefois indirectement poursuivie par la démarche qualité, dans la mesure où la coordination de section a d'abord travaillé sur l'accompagnement des étudiants dans la validation des acquis d'apprentissage et la diminution du taux d'abandon en cours d'études, plutôt que sur l'organisation générale du programme.

5. À cet égard, le comité note qu'il reste difficile d'organiser des réunions régulières de l'équipe pédagogique, en raison de la disparité des horaires. La seule réunion annuelle de section ne permet de couvrir tous les besoins de régulation de la formation, même si les rencontres et les discussions informelles sont habituelles.
6. L'équipe pédagogique a procédé à une clarification des objectifs pédagogiques et des modalités d'évaluation de chaque UE et ces éléments sont mis à disposition des étudiants. Une grille d'évaluation pour les TFE, modulable en fonction des besoins des différentes sections, a en outre été mise en place. Il subsiste encore quelques difficultés dans la communication en direction des étudiants des prérequis en début de formation.
7. Certains étudiants sont amenés à suivre d'autres cours d'informatique de gestion dans des établissements voisins, comme l'autorise la structure modulaire de l'enseignement de promotion sociale. Bien qu'ils le fassent plus souvent pour des raisons de convenance personnelle, cette pratique diminue l'implication des étudiants dans la formation et affecte l'esprit de promotion, le sentiment d'appartenance à l'IFSCÉ, de même que l'opportunité de réaliser des projets communs.

Efficacité et équité du programme

8. L'établissement a migré de la plateforme *Claroline*, vers *Moodle* pour un meilleur partage des ressources pédagogiques, la mise à disposition de l'enregistrement de certains cours, la possibilité de pratiquer des enseignements en présence et à distance simultanément (bimodal), cette modalité étant considérée comme encore adaptée aux souhaits et besoins du public. S'y ajoute un espace *Discord* administré par un étudiant délégué et relevant davantage de l'échange d'informations ainsi que de l'entraide entre étudiants.
9. Le soutien aux étudiants dans la préparation de l'épreuve intégrée s'est vu renforcé grâce à l'implication de deux enseignantes, avec un accompagnement pour la rédaction et la présentation orale. Les étudiants ont par ailleurs accès aux bibliothèques universitaires, et l'établissement nourrit également une réflexion visant à l'ouverture d'un local-bibliothèque sur le site de l'école.
10. L'établissement et la section mettent à disposition des étudiants des équipements matériels correspondants aux standards actuels, complétés des licences de logiciels à jour et en nombre suffisant, parfois obtenues grâce à l'engagement et aux contacts des enseignants.
11. Le comité salue la volonté de l'établissement de mettre en avant l'aide à la réussite des étudiants, comme par exemple, un soutien en langue française. Cela dit, le comité observe également que cette démarche ne fonctionne que partiellement, faute d'être suffisamment communiquée.

RECOMMANDATIONS

1. Bien qu'il soit difficile de réunir l'ensemble des enseignants en raison des contraintes horaires de chacun, le comité encourage l'établissement à favoriser et organiser des temps de concertation selon des modalités et une fréquence à convenir en commun.

Des concertations et/ou des réunions à distance pourraient éventuellement permettre une plus grande participation des enseignants.

2. Le comité recommande que l'actualisation des cours ne dépende pas uniquement de la bonne volonté des enseignants. Le comité préconise d'accorder davantage d'importance au monde professionnel, en tissant des liens formels ou institutionnels, de façon à relier plus explicitement les acquis d'apprentissage à l'évolution du milieu professionnel. Des enquêtes de satisfaction auprès du monde professionnel déjà impliqué pourraient permettre non seulement d'améliorer le cursus, mais également de promouvoir l'établissement en vue de démarrer de nouveaux partenariats.
3. Le comité n'ignore pas les raisons à l'origine du taux élevé d'abandon dans l'enseignement en promotion sociale. Il suggère néanmoins d'être particulièrement attentif à cette problématique et de continuer à sensibiliser les étudiants à la nature du programme et ses attendus, ainsi que sur les risques qu'ils prennent en abandonnant le cursus avant d'être diplômés. Des retours d'expérience d'anciens étudiants diplômés sur leurs motivations à passer le TFE et l'intérêt qui en découle en termes d'évolution professionnelle pourraient permettre de motiver les étudiants toujours en cursus à rédiger et défendre leur TFE.
4. Le comité invite à davantage communiquer sur l'aide à la réussite en place et sur l'accompagnement des étudiants susceptibles de décrocher.
5. Le comité suggère d'assurer un suivi plus formel des étudiants lorsque des difficultés se présentent, selon des modalités à définir et qui vont au-delà de la seule bonne volonté de certains enseignants, comme par exemple l'attribution de personnes de référence pour les étudiants. Ces personnes seraient ainsi identifiées par les étudiants comme des points de repère vers lesquels se tourner en priorité en cas de difficultés.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

1. La qualité fait désormais clairement partie de la culture professionnelle de l'établissement. Toutefois, la formalisation des différentes procédures déjà en place reste à faire. La libération de périodes pour le coordinateur de section devrait notamment contribuer à une formalisation progressive en collaboration avec la coordinatrice qualité de l'école.
2. Le plan d'action a fait l'objet d'une mise à jour et d'une refonte, sans toutefois systématiquement définir des indicateurs de suivi, et lorsqu'il y en a, de valeurs cibles. L'indicateur principal reste le taux d'insertion professionnelle, dont la valeur obtenue ne repose pas sur un échantillon représentatif de la population étudiante.
3. Le plan d'action actualisé reprend notamment l'axe « communication interne » du précédent plan d'action (avec deux des trois items repris à l'identique) et affiche ainsi sa volonté renouvelée de communiquer en interne. Des actions de communication sont mises en place sans qu'il soit cependant possible d'en mesurer la portée.

Implication des parties prenantes

4. La participation des étudiants à la démarche qualité est initiée, mais mérite néanmoins d'être renforcée. Cette participation se traduit par la désignation d'un délégué de section par année, ce qui constitue une initiative qui mérite d'être saluée. Par ailleurs, des échanges sont planifiés entre les autorités de l'établissement et les délégués étudiants, deux réunions par an étant organisées à cette fin. Un seul point semble encore constituer une entrave au plein engagement des délégués, à savoir la difficulté pour ceux-ci à identifier de façon claire leurs attributions et moyens d'action eu égard à la conduite de la démarche qualité.
5. Le comité constate que les milieux professionnels restent absents du périmètre formel de mise en place de la qualité.

Adéquation entre les valeurs et la qualité

6. Le comité constate que les valeurs de proximité et d'accompagnement des étudiants dans leurs projets, qui sont pleinement partagées par la gouvernance et l'équipe pédagogique et qui figurent au cœur de l'enseignement de promotion sociale, sont très peu mises en avant. Ces valeurs rythment l'engagement des équipes au quotidien, et c'est la raison pour laquelle elles mériteraient dès lors d'être communiquées de façon plus explicite.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité, tout en soulignant le caractère positif des initiatives prises tant au niveau de la coordination qualité de l'établissement qu'à l'échelle de la section, recommande de coordonner ces deux niveaux afin d'assurer la cohérence de la démarche qualité, sa formalisation, de même que la communication qui gravite autour des actions et processus mis en place (cf. recommandation n°1, critère A).
2. Le comité encourage à accentuer l'intégration des délégués étudiants dans la démarche qualité, aussi bien au niveau des actions entreprises et de leur suivi, qu'en sollicitant des suggestions de leur part. Un travail formel sur le périmètre des missions des délégués aiderait par ailleurs ceux-ci à mieux situer leur place au sein de la démarche qualité.
3. Il convient d'engager une réflexion et des actions plus variées que celles envisagées dans le plan d'action pour se rapprocher de milieux professionnels et établir des partenariats pérennes (cf. recommandation n°2, critère B).

Conclusion

Il ressort de la visite, en complément du DAv, que l'établissement et la section Informatique portent une véritable volonté d'offrir une formation de très bon niveau, qui répond aux besoins des milieux professionnels et assure l'insertion professionnelle des étudiants diplômés. À cette fin, l'établissement consacre des moyens conséquents à la démarche qualité, à hauteur d'un quart-temps dédié à la gestion de la qualité des programmes de formation.

La période écoulée depuis la dernière évaluation a permis de faire évoluer le programme de formation pour accroître la pertinence de celui-ci, bien que ce travail soit fondé sur des contacts informels et occasionnels entre l'équipe pédagogique très engagée et les milieux professionnels. Des avancées en matière de culture qualité ont été réalisées, notamment à travers la récente convergence entre la coordination qualité et la sous-direction pédagogique à l'échelle de l'établissement, la reconnaissance de la fonction de responsable de section et la consultation de la représentation étudiante.

La période qui s'ouvre devrait permettre, après cette première mise en place, de travailler à la formalisation des instances et des procédures au service de l'amélioration de la qualité du programme, ainsi qu'à son pilotage de façon plus régulière, avec une meilleure vue sur les attentes propres aux milieux professionnels.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Informatique

2022-2023

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Rapport pertinent et fidèle à ce qui a été dit oralement en fin d'évaluation.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

MERTENS Karin
Directrice

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

VANDAMME Mathilde